

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | 21 juillet 2020

Volume 2 no 74 – 21 juillet 2020

Modifications arbitraires aux conditions de travail

Le SPGQ invite ses membres à déposer un grief collectif

De nombreux professionnels de Revenu Québec ont attesté au Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) le non-respect de certaines clauses du régime d'horaire variable négocié par leurs représentants syndicaux, dont celle permettant le cumul de crédit horaire. Cela fait suite à la [communication du 18 juin](#) du SPGQ qui dénonçait certains manquements de l'employeur à l'égard de la convention collective.

Les professionnelles et professionnels de la fonction publique disposent d'une convention collective identique à celles et ceux de Revenu Québec en matière d'horaire variable. Malgré la pandémie et le télétravail, elles et ils n'ont jamais cessé de bénéficier de l'horaire variable et de la possibilité d'accumuler des crédits horaires, contrairement à leurs homologues de Revenu Québec.

Le SPGQ s'oppose et dénonce les méthodes de l'employeur qui consistent à utiliser la pandémie et le télétravail comme prétextes justifiant des modifications arbitraires et infondées aux conditions de travail de son personnel. À cette fin, le syndicat déploie maints efforts afin que les droits des professionnelles et professionnels de Revenu Québec soient respectés,

Jusqu'à maintenant et malgré plusieurs interventions du SPGQ, l'employeur n'a apporté aucun correctif digne de ce nom afin d'assurer le respect des droits de ses professionnelles et professionnels. Cette situation force le SPGQ à élever la voix pour exprimer son désaccord, notamment par la présentation d'un [grief syndical](#) au président-directeur général de Revenu Québec.

En plus du grief syndical, le SPGQ favorise également le recours à un grief collectif afin que ses membres de Revenu Québec puissent être entendus et respectés. À cet effet, il invite donc toutes les professionnelles et tous les professionnels de Revenu Québec à s'y inscrire et en veillant à compléter les informations requises.

Pour toutes questions : revenuquebec@spgq.qc.ca

Guillaume Bouvrette
Troisième vice-président – SPGQ